Rennes le 22 mars 2019

Monsieur le Directeur Académique,

Nous avons appris par voie de presse le probable de Mme La Rectrice, qui devrait être acté mercredi 27 mars.
Compte-tenu de ce contexte particulier de changement de recteur, nous vous demandons à nouveau de bien vouloir reconsidérer les règles du mouvement et de fixer les éléments du barème au niveau du département.

Il est encore temps d'élaborer un règlement plus équitable en rééquilibrant le barème (plus de points pour l'AGS, points de carte scolaire sur une échelle géographique plus grande…) afin d'éviter d'avoir un mouvement à deux vitesses en fonction des priorités légales.

L'intersyndicale a mis en ligne une pétition, où les signataires demandent à être écoutés.

Mercredi 27 mars, un nouveau CTSD se réunira, nous comptons sur vous pour proposer un nouveau barème respectant cette pétition et incluant nos différentes remarques énoncées lors des groupes du travail et du dernier CTSD.

En vous remerciant d'avance pour votre écoute et votre compréhension, nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur Académique, en notre profond attachement au service public d'éducation.